



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles 2

Type d'opportunité : Reconduction d'enquête existante

Périodicité : Ponctuelle ou pluri-annuelle

Demandeurs : Institut national d'études démographiques (Ined)

Au cours de sa réunion du 2 décembre 2021, la commission « Démographie et Questions sociales » a examiné le projet d'enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles 2.

L'enquête s'intéresse aux relations familiales, à l'intérieur du logement et au-delà, avec le conjoint, les parents et les enfants. Les différences de comportement des hommes et des femmes à différentes étapes de la vie professionnelles et familiales sont au cœur de l'enquête. Une partie rétrospective retrace les unions passées et l'ensemble des naissances, et un suivi sur six ans permettra de mettre en regard les événements professionnels et familiaux.

Les thèmes abordés sont les suivants : Situation familiale, vie de couple, situation professionnelle, répartition des tâches domestiques, modes de garde des jeunes enfants, état de santé, contraception, intentions de fécondité, recours à la procréation médicalement assistée, rétrospective des unions et des enfants, origines familiales, relation avec les parents âgés, aide donnée et reçue, attitudes et opinions. L'enquête s'inscrit dans le programme international Generations and Gender Programme (GGP) lancé en 2000, qui a donné lieu à l'enquête Erfi (trois vagues en 2005-2008-2011) réalisée par l'Ined et l'Insee.

L'enquête apportera une information originale sur les biographies fécondes et conjugales, les intentions de fécondité en fonction des opportunités et des contraintes perçues, l'importance de l'entraide familiale à partir des aides reçues ou données aux enfants et aux parents. Sur ces thèmes les différences sociales et les relations entre hommes et femmes seront analysées à partir d'informations recueillies à l'aide d'un questionnaire identique dans l'ensemble des pays participant au cycle GGP2020, permettant des comparaisons internationales précises, y compris pour les données de panel.

L'enquête compte trois vagues séparées de 3 ans. La première édition a eu lieu en 2005-2008-2011, soit 18 ans avant l'enquête prévue pour 2023-2026-2029. Pour la première vague, la collecte est prévue pour septembre - décembre 2023, les deuxième et troisième vagues 3 et 6 ans plus tard. Le tirage au sort dans Fideli a pour objectif d'obtenir un échantillon de 10 000 hommes et femmes âgés de 18 à 79 ans. La collecte aura lieu en multimode avec internet comme principal. L'enquête n'est pas obligatoire et le questionnaire dure environ 40 minutes. Il contient des questions sensibles sur l'origine migratoire, la religion, la sexualité et la santé.

Le programme GGP a été retenu pour figurer sur la feuille de route européenne ESFRI en tant qu'infrastructure de recherche. Dans ce cadre l'infrastructure dispose d'une direction hébergée par le Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (NIDI) à La Haye entourée des instances suivantes : un comité de direction, un Conseil d'administration, un Conseil des membres, un Conseil

scientifique et un comité d'éthique. L'Ined est représenté dans toutes ces instances sauf la dernière. Dans le cadre de l'infrastructure un comité des partenaires de la société civile ou des partenaires institutionnels est prévu.

Conformément aux ambitions du projet d'infrastructure européenne, les données seront largement utilisées en France et à l'étranger, grâce à l'adoption d'une diffusion selon les principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable) et dans le respect du RGPD. Une version anonyme du fichier et sa documentation en français et en anglais seront disponibles sur le portail de l'infrastructure européenne GGP. Les données de l'édition précédente ont été téléchargées par plus de 4 500 utilisateurs. Les données seront également mises à disposition sur le portail Progedo Diffusion environ deux ans après la collecte. Les données appariées avec des données administratives seront mises à disposition sur le CASD.

La publication des premiers résultats est prévue en 2024, un an au maximum après la fin de la collecte.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à cette enquête. L'opportunité est accordée pour une durée de cinq ans, sur les années de collecte allant de 2023 à 2027.
--